

Immigration aux États-Unis

# Les inscriptions à la loterie sont ouvertes

Les inscriptions au programme de Visa Diversité ont débuté hier, mardi 4 octobre, et se poursuivent jusqu'au 5 novembre 2011.

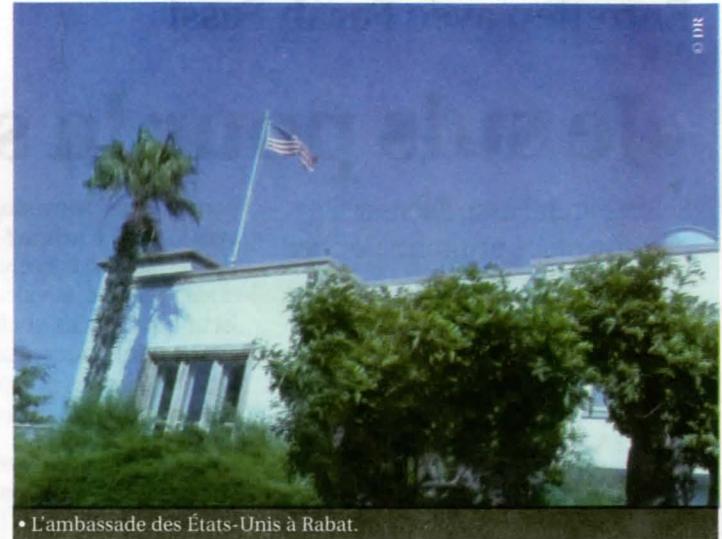
Laila Zerrou  
lzerrou@aujourd'hui.ma

**L**a loterie de visa d'immigrant aux États-Unis pour 2013 a été lancée. Les inscriptions qui ont débuté hier, mardi 4 octobre à midi, se poursuivent jusqu'au samedi 5 novembre 2011 à midi.

L'ambassade des États-Unis à Rabat tient à signaler qu'aucune inscription ne sera acceptée après midi le samedi 5 novembre. Pour l'année fiscale 2013, 50.000 visas pour la diversité (DV) seront disponibles. À l'instar des années précédentes, les visas seront répartis entre six régions et pour chaque région aucun pays ne pourra rece-

voir plus de 7% du nombre total des visas DV disponibles par an. Ainsi, le Maroc, au même titre que les autres pays concernés, a droit à un quota de 3.500 visas de ce type. *«Ce quota n'est jamais atteint par les Marocains et ce pour deux raisons : les postulants ne remplissent pas les conditions requises et lorsqu'ils sont amenés à remplir les formulaires de candidatures, ils ne sont jamais clairs sur leurs données»*, affirme Abdelkrim Raddadi, chargé des affaires culturelles de Dar America. Ces visas sont alloués aux ressortissants de pays connus pour leur faible immigration aux États-Unis. Les nationaux de pays ayant envoyé plus de 50.000 émigrants aux États-Unis au cours des cinq dernières années ne sont pas éligibles. Parmi ces pays figurent, entre autres, le Bangladesh, le Brésil, le Canada, la Chine, la Colombie... Pour participer à la loterie, les candidats doivent répondre à plusieurs

critères. Ils doivent être titulaires d'un baccalauréat ou avoir bénéficié, au cours des cinq dernières années, de deux années d'expérience de travail dans une profession exigeant une formation d'au moins deux ans d'expérience. Quant à la procédure d'inscription, les demandes doivent être remplies en ligne sur le site *«www.dvlottery.state.gov»*. Les demandes et formulaires sur papier ne seront pas acceptés. *«Les personnes inscrites doivent imprimer la page de confirmation contenant le nom du demandeur, le numéro de confirmation ainsi que les instructions pour vérifier l'état de la demande. À partir du 1er mai 2012, les candidats peuvent vérifier leur statut sur le site. Seuls les candidats ayant conservé leurs pages de confirmation seront en mesure de vérifier en ligne l'état de leurs demandes. Les candidats peuvent garder leur page jusqu'au 30 juin 2012»*, indique un communiqué



• L'ambassade des États-Unis à Rabat.

de l'ambassade des États-Unis. Les candidats sont tenus d'énumérer tous les membres de leur famille et d'en fournir une photo numérique. Le formulaire doit inclure le nom, la date et le lieu de naissance des conjoints et des enfants naturels, ainsi que tous les enfants légalement adoptés et ceux du/de la conjoint(e), qui sont célibataires et âgés de moins de 21 à la date de l'enregistrement électronique même si le demandeur n'est plus légalement marié au parent de l'enfant, et même si le conjoint ou

l'enfant ne réside pas actuellement avec le demandeur ou ne veut pas immigrer avec le demandeur. Les enfants mariés et les enfants de 21 ans ou plus ne sont pas éligibles au programme DV. Les demandes ne comportant pas les photos requises pour le demandeur, son conjoint, et chacun de ses enfants seront considérées incomplètes par le système électronique et devront être refaites. L'ambassade des États-Unis à Rabat tient à rappeler qu'une seule inscription peut être soumise au nom de chaque individu. ■